

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**VILLE DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, tenue le lundi 12 juillet 2011 à 19h30, au Carrefour Notre-Dame, 1300, boulevard Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Québec, sous la présidence de madame Marie-Claude B-Nichols, mairesse.

Présences :

Madame la conseillère, Danie Deschênes  
Messieurs les conseillers, Sylvain Lemire, Daniel Lauzon, Bernard Groulx, Normand Pigeon et Jean Fournel

Également présente : Mme Katherine-Erika Vincent, greffière

\*\*\*\*\*

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**2011-07-178 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par le conseiller Jean Fournel et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

ADOPTÉE

**2011-07-179 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 JUIN 2011 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 4 JUILLET 2011**

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 14 juin 2011 et de la séance extraordinaire du 4 juillet 2011, au moins 24 heures avant la présente séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par le conseiller Sylvain Lemire, appuyé par la conseillère Danie Deschênes et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 14 juin 2011 et de la séance extraordinaire du 4 juillet 2011, tel que présenté.

ADOPTÉE

**2011-07-180 LISTE DES COMPTES PAYÉS DU MOIS DE JUIN 2011 – APPROBATION**

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx, appuyé par la conseillère Danie Deschênes et résolu d'approuver la liste des comptes payés du mois de juin 2011, au montant de **775 582.16 \$**.

ADOPTÉE

**2011-07-181 LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE JUIN 2011 – APPROBATION**

Il est proposé par le conseiller Normand Pigeon, appuyé par le conseiller Sylvain Lemire et résolu d'approuver la liste des comptes à payer du mois de juin 2011, au montant de **517 001.26 \$**.

ADOPTÉE

**2011-07-182 ANNULATION ET ÉMISSION D'UNE CARTE DE CRÉDIT – VISA DESJARDINS**

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel, appuyé par le conseiller Daniel Lauzon et résolu d'annuler la carte de crédit Visa Desjardins émise au nom de Patrick Lafleur, portant le numéro 4530 9204 4883 3038 ayant pour date d'expiration 01/12 et d'émettre une nouvelle carte au nom de **Josiane Asselin** avec une limite de crédit d'une somme de **1 500 \$**.

ADOPTÉE

**2011-07-183 PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 249-3 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 249 – DÉROGATIONS MINEURES**

Considérant qu'un avis de motion a été donné le 12 avril 2011 de la présentation d'un règlement modifiant le règlement no 249 sur les dérogations mineures;

Considérant qu'il y a lieu de modifier le règlement no 249 afin d'actualiser certaines dispositions et d'ajouter un délai de caducité pour les dérogations accordées;

Considérant qu'une assemblée publique de consultation doit être tenue afin d'expliquer le projet de règlement et d'entendre les personnes et organismes désirant s'exprimer, tel que prévu par la loi;

Considérant que les exigences de l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes* ont été remplies et que les membres du Conseil déclarent avoir lu le projet de règlement no 249-3 et renoncent à sa lecture.

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx, appuyé par la conseillère Danie Deschênes et résolu d'adopter le premier projet de règlement no 249-3 intitulé « Règlement modifiant le règlement sur les dérogations mineures no 249 ».

Qu'une assemblée publique de consultation soit tenue au Carrefour Notre-Dame à la date et l'heure déterminée par la greffière et qu'à cet effet la greffière publie les avis requis.

Que copie de ce projet soit transmise à la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

ADOPTÉE

**2011-07-184 PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NO 437-20 : RÈGLEMENT MODIFIANT DIVERSES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 437**

Considérant qu'un avis de motion a été donné le 12 avril 2011 de la présentation d'un règlement modifiant le règlement no 437;

Considérant qu'il y a lieu de modifier le règlement no 437 afin d'actualiser les dispositions du règlement, d'éliminer certaines coquilles et de rendre les dispositions réglementaires conformes à la loi provinciale en matière de sécurité pour les piscines résidentielles.

Considérant qu'une assemblée publique de consultation doit être tenue afin d'expliquer le projet de règlement et d'entendre les personnes et organismes désirant s'exprimer, tel que prévu par la loi;

Considérant que les exigences de l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes* ont été remplies et que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement no 437-20 et renoncent à sa lecture.

Il est proposé par le conseiller Normand Pigeon, appuyé par le conseiller Jean Fournel et résolu d'adopter le premier projet de règlement no 437-20 intitulé «Règlement modifiant diverses dispositions du règlement de zonage numéro 437».

Qu'une assemblée publique de consultation soit tenue au Carrefour Notre-Dame à la date et l'heure déterminée par la greffière et qu'à cet effet la greffière publie les avis requis;

Que copie de ce projet soit transmise à la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

ADOPTÉE

**2011-07-185 RÈGLEMENT 485 – ÉTABLISSANT LES LIMITES DE VITESSE DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL – ADOPTION**

Considérant qu'un avis de motion a été donné le 14 juin 2011 de la présentation d'un règlement établissant les limites de vitesse sur le réseau routier municipal de la Ville;

Considérant qu'une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du Conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture : la greffière est dispensée d'en faire la lecture;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Lemire, appuyé par le conseiller Daniel Lauzon et résolu d'adopter le Règlement numéro 485 intitulé « Règlement établissant des limites de vitesse sur le réseau routier municipal de la Ville ».

ADOPTÉE

**2011-07-186 DEMANDE D'INTERVENTION DE SRDP – AUTORISATION DE SIGNATURE**

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx, appuyé par la conseillère Danie Deschênes et résolu d'autoriser madame Line-St-Onge, directrice de la Gestion du territoire à signer la demande d'intervention faite par SRDP sous le numéro de projet Tronçon E0281.

ADOPTÉE

**2011-07-187 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE NO 2011-07 : LOT 3 758 115 (18, RUE JULIE-DESCHAMPS)**

Considérant que cette demande est à l'effet de permettre la construction d'un garage attenant à la résidence avec une marge latérale de 2 mètres au lieu des 3 mètres prescrits à la réglementation;

Considérant que le Comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande de dérogation mineure no 2011-07 et que le Conseil a pris connaissance de l'avis donné par ce dernier;

Considérant que l'application stricte du règlement aurait pour effet de causer un préjudice sérieux au requérant;

Considérant que la dérogation demandée n'aurait pas pour effet de porter atteinte à la jouissance du droit de propriété des immeubles voisins;

Conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., chapitre A-19.1), le Conseil invite tout intéressé à se faire entendre relativement à la demande de dérogation mineure présentée devant ce Conseil.

Il est proposé par la conseillère Danie Deschênes, appuyé par le conseiller Daniel Lauzon et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure no 2011-07, lot 3 758 115, concernant un immeuble situé au 18, rue Julie-Deschamps, à l'effet de permettre la construction d'un garage attenant à la résidence avec une marge latérale de 2 mètres au lieu des 3 mètres prescrits à la réglementation.

ADOPTÉE

**2011-07-188 DEMANDE D'INTERVENTION PAR LES COMPAGNIES D'UTILITÉ PUBLIQUE – AUTORISATION DE SIGNATURE**

Considérant le nombre et la nature des demandes d'intervention placée par diverses compagnies d'utilité publique.

Il est proposé par le conseiller Sylvain Lemire, appuyé par le conseiller Jean Fournel et résolu d'autoriser madame Line St-Onge, directrice de la Gestion du territoire à signer les demandes d'interventions faites par les compagnies d'utilité publique et qui n'ont aucun impact visuel sur le territoire.

ADOPTÉE

**2011-07-189 OCTROI DE SUBVENTION – SOUTIEN À L'ÉLITE SPORTIVE**

Considérant la volonté du conseil municipal de soutenir l'élite sportive de NDIP;

Considérant que Anne-Sophie Héту représente l'élite sportive dans la pratique du tennis, se classant 2<sup>e</sup> au Québec dans sa catégorie;

Considérant que les articles 4,90 et suivants de la *Loi sur les compétences municipales* permettent l'octroi d'une aide financière.

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx, appuyé par le conseiller Sylvain Lemire et résolu d'octroyer une subvention à **Anne-Sophie Héту**, afin de l'aider dans la poursuite de ses objectifs, d'une somme de **2 000 \$**.

Le tout puisé à même le fonds Jeunesse et imputé au poste budgétaire 1-02-721-80-992.

ADOPTÉE

**2011-07-190 OCTROI DU CONTRAT À LA COMPAGNIE ÉVOLUSON – SONORISATION, ÉCLAIRAGE ET SCÈNE MOBILE – FÊTE DU 23 JUILLET 2011**

Il est proposé par la conseillère Danie Deschênes, appuyé par le conseiller Daniel Lauzon et résolu d'octroyer le contrat concernant la sonorisation, l'éclairage et la gestion de la scène mobile de la fête du 23 juillet 2011, à la compagnie **Évoluson** au coût de **12 420 \$**, plus taxes.

Que cette dépense soit puisée à même le budget d'opération et imputée au poste budgétaire 1-02-728-10-526.

ADOPTÉE

2011-07-191 **AUTORISATION DE SIGNATURE – VENTE DU LOT 4 851 621 CADASTRE DU QUÉBEC**

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel, appuyé par le conseiller Normand Pigeon et résolu de vendre le lot 4 851 621 du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Vaudreuil, à monsieur **Jacques Therrien** et Madame **Nathalie Hamel** pour une somme de **21 000 \$**, taxes incluses, aux conditions suivantes :

- Les limites de propriété devront être clôturées;
- Une haie devra être installée le long de la clôture séparant le terrain demeurant la propriété de la Ville.

Que la mairesse et la greffière soient autorisées à signer l'acte de vente et tout document pouvant être nécessaire dans le processus de la vente, le tout sans frais pour la Ville de Notre-Dame-de-L'Île-Perrot.

ADOPTÉE

2011-07-192 **ENGAGEMENT DE PERSONNEL-CADRE – RESPONSABLE EN COMMUNICATION**

Il est proposé par la conseillère Danie Deschênes, appuyé par le conseiller Sylvain Lemire et résolu d'engager M. **Alexandre Legault**, au poste de responsable en communication, à compter du 11 juillet 2011 selon les conditions prévues à son contrat et à l'entente des cadres.

Que cette dépense soit puisée à même le budget d'opération et imputée au poste budgétaire 1-02-171-00-110.

D'autoriser la mairesse et la directrice générale intérimaire à signer le contrat à intervenir entre les parties.

ADOPTÉE

2011-07-193 **RESSOURCES HUMAINES : SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT – CSN : AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA LETTRE D'ENTENTE 2011-05**

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx, appuyé par le conseiller Daniel Lauzon et résolu d'autoriser la directrice générale intérimaire à signer, pour et au nom de la Ville, avec le Syndicat des travailleuses et travailleurs de Notre-Dame-de-L'Île-Perrot – CSN, la lettre d'entente no 2011-05 relative au nouvel horaire du poste de préposé à l'entretien des immeubles municipaux.

ADOPTÉE

2011-07-194 **APPEL D'OFFRES – GT2011-04 : OCTROI DE CONTRAT À CDGU INC. – PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AQUEDUC, D'ÉGOUT DOMESTIQUE (AVEC POSTE DE POMPAGE), D'ÉGOUT PLUVIAL, DE PAVAGE, BORDURES, TROTTOIRS, PISTE CYCLABLE ET ÉCLAIRAGE DE RUE DE LA RUE FOREST**

Considérant que la Ville a procédé à un appel d'offres public pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux d'aqueduc, d'égout domestique (avec poste de pompage), d'égout pluvial, de pavage, bordures, trottoirs, piste cyclable et éclairage de rue de la rue Forest;

Considérant que les soumissions ont été reçues le 11 juillet 2011;

Considérant que les soumissions ont été évaluées selon le système de pondération et d'évaluation par un comité composé en conformité avec la politique de gestion contractuelle en vigueur à la Ville;

Considérant que CDGU inc. a obtenu le meilleur pointage;

Considérant que le Conseil a pris connaissance du certificat d'ouverture des soumissions.

Il est proposé par le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par la conseillère Danie Deschênes et résolu d'accorder le contrat pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux d'aqueduc, d'égout domestique (avec poste de pompage), d'égout pluvial, de pavage, bordures, trottoirs, piste cyclable et éclairage de rue de la rue Forest à la compagnie **CDGU inc.**, soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage, au coût de **49 000 \$**, plus taxes, suivant les documents d'appel d'offres GT-2011-04;

Que cette dépense soit puisée au règlement d'emprunt numéro 479 et imputée au poste budgétaire 1-22-311-00-721.

ADOPTÉE

**2011-07-195 ACHAT DE BILLETS – TOURNOI DE GOLF COTEAU-DU-LAC**

Considérant notamment l'article 91 de la *Loi sur les compétences municipales*;

Considérant que les profits du tournoi de golf seront versés au Club Optimiste de Coteau-du-Lac afin de poursuivre leur action auprès des enfants.

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx, appuyé par le conseiller Normand Pigeon et résolu d'acheter deux billets pour le tournoi de golf Coteau-du-Lac, qui se tiendra le 19 août 2011 au club de golf Rivière Rouge au coût total de **250 \$** payable au Club Optimiste de Coteau-du-Lac et d'autoriser la mairesse Marie-Claude B-Nichols et le conseiller Sylvain Lemire à y participer.

Que cette dépense soit puisée à même le budget d'opération et imputée au poste budgétaire 1-02-111-00-992.

ADOPTÉE

**2011-07-196 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT D'UN MONTANT APPROXIMATIF DE 418 000 \$ POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'AQUEDUC À LA POINTE-DU-DOMAIN**

Monsieur le conseiller Daniel Lauzon, donne avis de motion qu'à une séance subséquente, il sera présenté pour adoption un règlement décrétant une dépense et un emprunt d'un montant approximatif de **418 000 \$** pour les travaux de réhabilitation de l'aqueduc à la Pointe-du-Domaine.

**DÉPÔT DES DOCUMENTS ET RAPPORTS**

Rapport du mois de juin 2011 de la Gestion du territoire;  
Procès-verbal du 28 juin 2011 du CCU.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**2011-07-197 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Sylvain Lemire, appuyé par le conseiller Jean Fournel et résolu de lever la séance à 20h03.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_  
Marie-Claude B-Nichols  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
Katherine-Erika Vincent  
Greffière

/vc

\*\*\*\*\*

